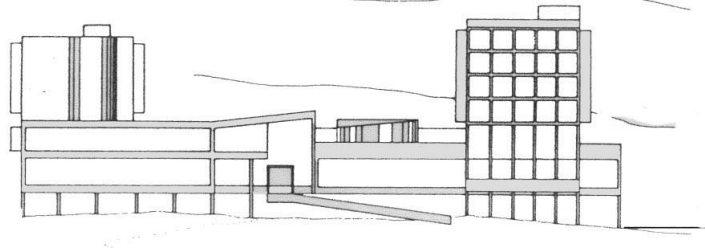


CENTRE DE RESIDENCE DES MARQUISATS

Logement Etudiant 2020-2021



Situation Géographique

Le Centre de Résidence des Marquisats est situé en bordure du lac d'Annecy, à 10 minutes à pied du centre-ville. Liaison assurée par le bus n° 6, arrêt « Marquisats ».

Conditions d'accès

Etre Etudiant et Majeur.

Types de logements

CHAMBRE INDIVIDUELLE AVEC SALLE D'EAU (Lavabo, wc, douche)

Loyer mensuel actuel (2020/2021) : 404 € charges et wifi compris.

APL (Aide personnalisée au Logement : voir page explicative sur le site)

A titre indicatif – montant au 01/01/2020 : pour le cas général d'un étudiant sans revenu spécifique :

- **248.00 € d'APL par mois** pour un étudiant boursier
 - ➡ Restant à charge : **156.00 €**
- **215.00 € d'APL par mois** pour un étudiant non boursier
 - ➡ Restant à charge : **189.00 €**

Descriptif du logement

CHAMBRE (14.60 M2)

- 1 lit de 90/190, avec 1 alèse protège matelas, **ATTENTION – Les draps, couverture, couette, traversin ou oreiller ne sont pas fournis.**
- 1 armoire double avec rayonnages et penderie,
- 1 étagère avec rayonnages,
- 2 bureaux, 2 chaises.

SALLE D'EAU

- Douche, wc, lavabo

CUISINE

La cuisine est commune pour l'étage (22 chambres). Elle est équipée de 2 plaques vitrocéramiques (4 feux), d'un micro-ondes, d'éviers, tables et chaises, ainsi que d'une armoire réfrigérée à compartiments fermés à clé (location au mois selon disponibilité). **ATTENTION : la vaisselle n'est pas fournie.**

TELEVISION – INTERNET

Chaque logement est équipé d'une prise télévision pour la réception des chaînes en TNT.

Connexion internet : La fibre est installée à la résidence. Le coût de la connexion est compris dans le montant du loyer.

Durée de séjour

Le contrat de résidence est établi pour l'année universitaire (fin de contrat au 30 juin de chaque année). Prolongation possible à la demande.

En cas de départ anticipé, il est demandé un préavis de 1 mois civil.

Les locations se font au mois ; tout mois commencé est dû.

Taxe d'habitation

La résidence n'est plus assujettie à la taxe d'habitation. En cas de nouvelle réglementation, elle sera due par le locataire.

Equipements collectifs

- Une laverie automatique payable en euros ou par carte bleu sans contact (2 machines à laver + 1 séchoir),
- Distributeurs de boissons chaudes, eau, sodas, friandises ; au sous-sol.
- Photocopieur.

Sécurité

Le personnel de sécurité, rattaché au Centre de Résidence des Marquisats, est présent chaque soir.

Des rondes de surveillance, aléatoires, assure la sureté de l'établissement.

En dehors des heures d'ouverture, l'accès aux logements est contrôlé par badge magnétique.

Des parkings municipaux gratuits sont à proximité immédiate de la résidence.